Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 42
Votes exprimés :
POUR :
CONTRE :
Abstentions :
Date de la convocation :
1er juillet 2025
Date d'affichage :
1er juillet 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER – Gilles SACKEPEY, absent excusé (pouvoir à Bruno CHARMET) – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART, absente excusée (pouvoir à Bernard ENFRUN) - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU – Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES - Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT – Bernard ENFRUN - Michel CODRAN –
Absents excusés : Hervé PASCAULT – Claude CATRIN – Jacqueline DE DEMO -
Absents : Pierre-Yves ROY – Evelyne CALLEJA – Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération
MICRO-CRECHE DE L'ISLE SUR SEREIN
COMMISSION ATTRIBUTION DES PLACES

Le Président explique que la commission d'attribution des places pour la micro-crèche est composée comme suit :
- Le Président de la CCS,
- Le Président de la commission enfance,
- 3 élus,
- La directrice de la micro-crèche,
- La directrice du service enfance/jeunesse,
- La responsable du Relais Petite Enfance,
- 2 habitants du territoire.

Il propose au Conseil Communautaire de désigner les trois élus qui feront partie de la commission.

Les candidats sont invités à se manifester. Cinq délégués communautaires déclarent être candidat : Stéphane MOREL, Marie-Laure GRIMARD, Daniel RAVERAT, Claudine MANIGAULT, Béatrice BOISE.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des membres présents de procéder à un vote à bulletins secrets.
Les assesseurs désignés sont Messieurs Bernard ENFRUN et Clément POINTEAU.
Nombre de votants et de bulletins : 42

- Stéphane MOREL : 28 voix
- Marie-Laure GRIMARD : 14 voix
- Daniel RAVERAT : 19 voix
- Claudine MANIGAULT : 25 voix
- Béatrice BOISE : 32 voix
- 1 bulletin nul

Sont donc désignés membres de la commission d'attribution des places de la micro-crèche : Béatrice BOISE, Stéphane MOREL et Claudine MANIGAULT.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL

Le Président,
Xavier COURTOIS

L'ISLE SUR SEREIN
COMMUNAUTÉ de COMMUNES du SEREIN
99440

PUBLIEE LE 09/07/2025

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-089-200039709-20250707-2025_063-DE